

United Nations

Nations Unies

SECURITY
COUNCIL

CONSEIL
DE SECURITE

UNRESTRICTED

S/1073
8 novembre 1948
FRENCH
ORIGINAL: ENGLISH

Dual distribution

Lettre en date du 8 novembre 1948
adressée au Président du Conseil de sécurité
par le représentant du Gouvernement provisoire d'Israël
au sujet d'une lettre du Secrétaire général
de la Ligue des Etats arabes (S/1068)

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de me référer au document (S/1068) dans lequel le Secrétaire général de la Ligue arabe fait état de prétendues atrocités commises par les forces juives dans la Galilée supérieure. Monsieur Fouad ARMOUN, représentant du Liban, a mentionné cette lettre lors de la 377ème séance du Conseil de sécurité (S.P.V./377/56).

Il est évident que des événements sinistres et sensationnels tels que ceux qui ont été décrits par le Secrétaire général de la Ligue arabe ne pourraient avoir eu lieu sans que l'on sache où ils ont eu lieu. Il importe donc que le Conseil de sécurité sache qu'il n'existe aucune localité du nom de Dawayma en aucune partie de la Galilée. Le Secrétaire général de la Ligue arabe, en inventant un récit d'événements imaginaires en des endroits imaginaires se sert inconsidérément du Conseil de sécurité comme d'une tribune pour s'y livrer avec désinvolture à sa propagande.

La seule localité du territoire palestinien connue sous le nom de Dawayma est située dans le sud du pays entre Beit Jibrin et Dahariya à l'est d'Hebron. Le Secrétaire général de la Ligue arabe n'a formulé aucune accusation concernant des atrocités qui auraient été commises dans cette localité, qui a été complètement abandonnée par sa population civile avant d'être occupée par les forces israéliennes au cours des opérations qui ont suivi la violation de la trêve par les forces égyptiennes le 14 octobre.

Je suis chargé de faire remarquer que le Secrétaire général de la Ligue arabe a, à plusieurs reprises, envoyé au Conseil de sécurité des histoires d'atrocités concernant le territoire administré par le Gouvernement provisoire d'Israël. Les enquêtes ont révélé que pas une de ces histoires n'avait le moindre fondement.

A cette occasion, le Gouvernement d'Israël tient à souligner que les populations civiles de toutes les parties de la Palestine ont gravement souffert des conséquences de la guerre; et que la responsabilité de ces souffrances incombe en dernière analyse à ceux qui ont été les instigateurs de cette guerre. Azzam Pasha lui-même, dans sa communication au Conseil de sécurité, document S/745, en date du 16 mai 1948, a clairement reconnu que la Ligue arabe est responsable de ce recours à la force armée qui a depuis lors eu maintes conséquences tragiques pour un grand nombre d'innocents.

(Signé) Aubrey S. Eban,

représentant du Gouvernement provisoire d'Israël
auprès des Nations Unies.

